

BIBLIOTHÈQUES D'ÉCOLE, PORTRAITS

Préalable

Précisons d'emblée qu'en répondant favorablement à la commande des actes de lecture, il ne s'agit bien évidemment pas pour nous de nous livrer à une notation des écoles... Cet article vise, au-delà de sa participation à la réflexion commune au sein de la revue, à la poursuite d'une réflexion engagée dans notre circonscription. Les "portraits" de bibliothèques que nous proposons dans les lignes qui suivent seront en effet soumis à la lecture des enseignants concernés et feront l'objet d'échanges et d'analyses de pratiques.

LES ACTIONS DE FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DES ÉQUIPES

Ce qui suit s'inscrit donc pleinement dans le cadre de la formation-action mise en place sur la circonscription, voilà quelque cinq ans, en ce qui concerne les problèmes liés à l'écrit et les enjeux en cause.

Les actions de formation :

a. Une série d'animations pédagogiques a permis aux collègues des différents cycles de l'école primaire de poursuivre leur réflexion dans le domaine de la lecture et de la production d'écrits. Certaines d'entre elles ont concerné les BCD sur les points suivants :

- définition de la BCD ; les objectifs énoncés par ses concepteurs ;
- les animations en BCD ;
- l'apport de l'outil informatique : gestion informatisée d'une part ; outils au service de la production d'écrits (traitement de texte, PAO) d'autre part et enfin présentation de logiciels d'entraînement (ELMO et ELMO international) ;
- la libre circulation (exemple À l'appui) ;

b. Des groupes de travail se sont constitués, concernant l'écrit à l'école maternelle ainsi qu'à l'école élémentaire autour d'exploration d'histoires et à partir d'albums.

Des actions d'accompagnement :

Les actions d'aide aux projets d'école engagées par l'inspection académique et gérées par la circonscription, ont permis de dégager des budgets. L'habitude a été prise par l'inspection de réunir les différentes équipes déposant un projet et de décider en commun à qui "accorder priorité" pour l'année.

Une dizaine d'écoles ont ainsi pu lancer leur bibliothèque. Les moyens demandés par les collègues ont consisté majoritairement soit en acquisitions d'ouvrages pour compléter le lot de livres déjà existant, soit en interventions de conteurs ou d'écrivains.

PORTRAITS

Qu'en est-il aujourd'hui des bibliothèques sur notre circonscription ?

Certaines écoles n'ont toujours pas de bibliothèque centrale ; fonctionnent souvent alors des "bibliothèques de classes". À noter que ces écoles constituent une minorité. La nécessité, dans la prise en compte des problèmes liés à la lecture, de créer et de faire fonctionner des bibliothèques d'école est reconnue majoritairement sur les deux communes.

Parmi l'ensemble des écoles s'étant dotées de "bibliothèques centrales" on peut, nous semble-t-il, dégager les différents portraits suivants :

a. La bibliothèque n'a été investie que par quelques enseignants de l'école ; les ouvrages, qu'ils soient documentaires ou de fiction, sont utilisés dans les classes concernées, par des maîtres très engagés pédagogiquement dans les questions liées à l'écrit.

b. La bibliothèque est fréquentée par toutes les classes ; chaque enseignant dispose d'une plage horaire qu'il organise comme il veut ; un parent d'élève aide certains groupes sur des projets d'animations particuliers ; la classe peut emprunter des ouvrages à la bibliothèque mais il n'existe pas encore de prêt individuel, les livres ne quittent pas l'école.

c. La bibliothèque est fréquentée par l'ensemble des classes élémentaires et maternelles. Les grands y rencontrent fréquemment les plus jeunes. On a accordé priorité à l'acquisition d'ouvrages de fiction. Les enfants peuvent emprunter des livres chez eux. Des parents sont associés à la gestion et au prêt. L'outil informatique se met en place : traitement de textes dans le cadre de la production d'écrits, multimédia comme nouvelle source d'enseignement et d'apprentissage.

d. La bibliothèque est gérée par les enseignants et des parents ; elle est informatisée. La bibliothèque est composée d'ouvrages documentaires et de fiction, elle souscrit à différents abonnements. La volonté est affichée d'aménager à terme un pôle audiovisuel et multimédia dans la BCD. Un journal d'école est publié régulièrement sous la direction d'un comité de rédaction composé d'enseignants et d'élèves. Il est prévu d'associer les enfants à la gestion de la bibliothèque. Les classes bénéficient, là encore, de plages horaires qu'elles organisent comme elles le souhaitent. Les enfants peuvent se rendre à la bibliothèque en libre accès individuel tous les soirs de 16h 30 à 17h pour emprunter des ouvrages. Un système de badges permet aux élèves inscrit à la cantine de fréquenter la BCD à l'heure du repas.

INITIATIVES ET DIFFICULTÉS

Différentes écoles ont organisé leurs expositions-ventes de livres et, pour certaines, des animations à cette occasion. Des classes ont travaillé avec des écrivains et des conteurs sur la base de projets individuels ou d'équipes. Un travail en partenariat a été réalisé avec une municipalité ; cette dernière a subventionné l'intervention d'écrivains et de plasticiens dans le cadre d'ateliers d'écriture et de création de livres par les enfants.

Une école a commencé à ouvrir sa bibliothèque, pour le prêt, en dehors des heures scolaires mais a décidé d'arrêter l'expérience qui impliquait le bénévolat des maîtres.

Conclusion

Toutes les écoles ayant mis en place une bibliothèque d'école l'ont baptisée BCD. Pourtant, si l'on s'en réfère à la définition donnée par ses initiateurs, il n'existe pas, à proprement parler, de BCD sur la circonscription. Les bibliothèques restent des outils au service de l'école, pour l'école.

Elles ne sont pas conçues comme lieu central d'information et d'échanges. Elles ont encore du mal à s'ouvrir sur l'extérieur. Elles n'impliquent pas l'ensemble d'une équipe d'un point de vue pédagogique. Nulle part il n'est question de "libre circulation, libre choix entre activités de la classe et celles de la BCD, libre accès aux écrits".

Ainsi la constitution des bibliothèques semble bien correspondre à une volonté des enseignants de prendre en compte une nouvelle dimension des questions et des enjeux de la lecture et de l'écriture mais en continuant à les interroger en priorité, voire exclusivement, du côté de l'école.

Serge HERREMAN